



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## transport de marchandises

Question écrite n° 76127

### Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le projet européen X-rail qui a pour finalité de sauver le fret. Sept entreprises ferroviaires européennes de transport marchandises se sont associées pour lancer un projet dont l'objectif est de proposer des solutions face au coût du wagon isolé. Il lui demande pourquoi la SNCF s'est retirée du projet au risque de se trouver marginalisée et si ce retrait signifie l'abandon pur et simple du wagon isolé par Fret-SNCF au profit de la Deutsche Bahn.

### Texte de la réponse

Le projet X-rail, entamé depuis 2007 sous l'égide de l'Union internationale des chemins de fer, a connu une nouvelle étape le 18 février 2010, avec l'accord conclu par sept entreprises ferroviaires européennes de transport de marchandises. Cette alliance, qui a pour objectif d'accroître la qualité et la compétitivité du transport européen par « wagons isolés » face à la route, repose sur une coopération renforcée autour des processus de production et d'information. En revanche, le volet commercial, c'est-à-dire les contacts avec les chargeurs et les aspects tarifaires, continuera à relever directement de chaque opérateur ferroviaire. La SNCF a pris part au projet X-rail dès les premiers travaux, qui ont débuté à l'automne 2007. Cependant, elle n'a pas souhaité, à ce stade, intégrer cette alliance compte tenu de la transformation en cours de son système d'exploitation du wagon isolé. L'organisation de transport qui s'appliquera à l'activité « wagons isolés », comportera des services sur mesure pour les produits industriels lourds, encombrants et dangereux et des trains composés de wagons « multi-lots/multi-clients » acheminés entre deux plates-formes. Cette adaptation sera progressive sur une période de dix-huit mois. La SNCF n'est actuellement pas en capacité de répondre au cahier des charges de l'alliance X-rail. Toutefois, elle s'engage à poursuivre ses relations bilatérales avec chacune des entreprises participant à X-rail. En outre, elle reprendra contact avec cette structure européenne d'ici dix-huit mois afin d'étudier son adhésion après la mise en place du système « multi-lots/multi-clients ».

### Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76127

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2010, page 3877

**Réponse publiée le :** 15 juin 2010, page 6743